



COMMUNIQUÉ

Budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – on se moque de nous !

Un budget de relance... mais assurément pas du service public

Reconnaissons un mérite au Projet de Loi de Finances 2021 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, il est éloquent de la politique conduite par ce gouvernement. Ainsi, le Ministre lors de la présentation du budget de son département ministériel le 28 septembre au matin s'est livré à des additions de... milliards, 20 au total et en encore... en dehors d'aides transversales supplémentaires (ex. au premier apprenti « gratuit pour l'entreprise »... qu'on se le dise !). Mais alors, de quoi aurions nous à nous inquiéter, les lendemains vont chanter, d'autant qu'ils seront mâtinés d'écologie, de souveraineté alimentaire, d'alimentation durable ? Après, au-delà du fait ces milliards risquent fort de se diluer en appel à projet éparés et insuffisants au regard de l'urgence climatique, c'est surtout à mesure que notre bon ministre égraine les « effectifs » des services et opérateurs de son ministère, une réalité bien plus crue qui apparaît, à savoir celle d'un ministère n'ayant aucunement les moyens des ambitions affichées !

En effet, ce Comité Technique Ministériel Budget aura été un bel exercice de trompe l'œil, le Ministre fraîchement nommé appliquant en fait les recettes de ces prédécesseurs, celles du « monde d'avant ». Ainsi, concernant les effectifs, ce sont des chiffres en baisse quasiment à tous les étages du dispositif (avec 253 ETP de moins au compteur pour 2021 – dont 123 dans les services déconcentrés et centraux avec les conséquences que l'on sait en matière de suivi des agents et 80 dans l'Enseignement Agricole).

Encore et toujours des suppressions d'emplois... « quoi qu'il en coûte »

Celui qui en juillet se disait conscient quant à la nécessité de stopper les suppressions d'emplois dans l'Enseignement Agricole se contente d'insister sur le fait qu'il a au moins évité l'aggravation de ces suppressions. Tel un capitaine qui maintient la trajectoire malgré la tempête, il confirme donc les 80 ETP de moins pour la rentrée 2021, en ne soufflant mot du coup des 110 qu'il restera encore à détruire pour 2022... Et pour cause, au-delà des paroles convenues sur l'engagement exemplaire des agents pendant la saison 1 de la période Covid et la contribution nécessaire de tous les ministères au soutien des entreprises sur fond de dette publique qui se doit d'être contenue, il se révèle incapable de répondre aux représentants des personnels de l'EAP... sur quelle répartition entre Public et Privé (alors même que pour le premier les effectifs se maintiennent, là où pour le second il continuent de baisser). Ou encore sur quels expédients il compte trouver pour supprimer ces 80 nouveaux emplois (après les 50 de 2019 et les 60 de 2020 qui ont déjà conduit nos lycées publics au bord de la rupture)... Il se contente d'affirmer qu'il n'y aura pas de solde négatif en matière de fermetures de classe. Or, quand on sait que le DGER sortant justifiait en 2019 la suppression des doublages obligatoires par le fait d'éviter des fermetures conséquentes d'établissements, et que la nouvelle Directrice Générale est encore en recherche de 20 ETP supplémentaire, suite à la mobilisation du corps enseignant de juin, pour être simplement en mesure de rémunérer l'Accompagnement Personnalisé, on ne peut qu'être atterré d'une telle légèreté ministérielle.



COMMUNIQUÉ

Aucune mesure catégorielle programmée

Clairement la politique publique qu'il convient de conduire se retrouve avec ce PLF 2021 en décrochage complet avec la politique « Ressources Humaines » du ministère, et quand on regarde du côté des mesures catégorielles, c'est le même constat qui s'impose. On relève ainsi une absence de mesures catégorielles assumées à l'heure où les agents attendent légitimement une revalorisation salariale digne de ce nom et non quelques « médailles en chocolat estampillées Covid »... De ce point de vue la référence au Grenelle des Professeurs, outre le fait que les membres de la communauté éducative ne se résument pas au corps enseignant, relève du « chèque en blanc » avec aucun engagement chiffré et programmé dans le PLF du MAA, faisant potentiellement fi de toute spécificité propre à l'EA... Du jamais vu !

Quant à la politique de déprécarisation attendue par les milliers d'agents contractuels, avec un plan budgété à cet effet, ça c'était « avant » ! Le ministre, dans la droite ligne de la « bien nommée » loi de Transformation de la fonction Publique, promet de faciliter la Cdi-sation... Circulez braves gens !

Une politique récessive pour les services publics en pleine crise COVID

Ainsi, l'écart entre les discours et les actes qui avait fait la marque de fabrique de Didier Guillaume est-il appelé à se creuser encore... et l'absence de vision et d'ambition en matière de politique éducative publique pour rendre possible et tangible la transition agrécologique est patente !

Si comme se plaît à le répéter Julien Denormandie c'est « la politique qui guide le budget », alors celle-ci est récessive pour les services publics et de courte vue en matière de transition écologique, les établissements de formation agricole se retrouvant non pas au cœur du dispositif d'accompagnement des générations à venir comme de celles qui engagent leur conversion, mais mis en banqueroute à l'aune du quinquennat qui s'achève avec un goût très amer pour les agents et pour tout dire un relent sarkoziste marqué ! Cet état de fait, cet abandon, les Personnels de l'EAP ne l'accepteront pas... car ils n'en ont tout simplement plus les moyens.

Paris, le 28-09-20

